

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Location et maintenance d'un parc d'imprimante "système global d'impression"
Type de marché	Prestations de service
Lieu(x) d'exécution	Hôtel de Ville de La Crau
Classification CPV	302321108

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28-III du CMP
Allotissement	Non
Critères d'attribution retenus	1-Prix de la location trimestrielle : 30 % 2-Coût de la copie noir et blanc : 20 % 3-Coût de la copie couleur : 10 % 4-Performances et caractéristiques techniques des matériels : 20 % 5-Qualité de l'entretien et de la maintenance proposés : 20 %

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues	3	Date d'attribution	04/03/2013
Nom et adresse du titulaire	1PACTE LITTORAL - 1041, avenue de Draguignan - BP 359 - ZI Toulon-Est - 83077 TOULON CEDEX 9		
Montant final du marché ou du lot attribué	Location trimestrielle : 1 071,00 € HT Coût copie noir et blanc : 0,007 € HT Coût copie couleur : 0,06 € HT		
Numéro du contrat	2013PA02	Sous-traitance déclarée	Non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :	Tribunal Administratif de Toulon 5, rue Racine - BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89 E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Date de publication du présent avis	lundi 11 mars 2013

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.